

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



NOM DU CONTROLEUR	LASSAGNE Richard
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	042Z7004 <i>Lassagne Richard</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ICTA CCV ROANNE PL 223 ROUTE DE CHARLIEU 42300 - ROANNE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S042Z081
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	13/09/2024
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

## SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'immatriculation du véhicule : DP-127-GA (TMD)      Catégorie de véhicule : CAM      Energie : GO  
Date de mise en circulation : 13/10/2008      N° PV : 24083055

Libellés des écarts	Justification des écarts	Niveau gravité

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds



## SUPERVISION DES PV CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Libellé des écarts	Niveau gravité
24081310	04/03/2024	RAS	
24081337	06/03/2024	RAS	
24081370	08/03/2024	RAS	
24081382	09/03/2024	RAS	

## CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
CONTROLE COMPLET ET SATISFAISANT; UTILISATION DES EQUIPEMENTS DE CONTROLE CONFORME ET DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION

<b>DECISION : FAVORABLE</b>	<b>PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 13/09/2025</b>
-----------------------------	---

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



NOM DU CONTROLEUR	LASSAGNE Richard
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	042Z7004 <i>Lassagne Richard</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ICTA CCV ROANNE PL 223 ROUTE DE CHARLIEU 42300 - ROANNE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S042Z081
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	13/09/2024
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

## SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'immatriculation du véhicule : GC-455-FC      Catégorie de véhicule : CAR      Energie : GO  
 Date de mise en circulation : 09/05/2022      N° PV : 24083056

Libellés des écarts	Justification des écarts	Niveau gravité

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TCP



## SUPERVISION DES PV CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Libellé des écarts	Niveau gravité
24081343	06/03/2024	RAS	
24081388	11/03/2024	RAS	
24081404	12/03/2024	RAS	

## CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TCP

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

### Commentaires

CONTROLE COMPLET ET SATISFAISANT; UTILISATION DES EQUIPEMENTS DE CONTROLE CONFORME ET DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION

**DECISION : FAVORABLE**

**PROCHAIN AUDIT AVANT LE :**

**13/09/2025**

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TMD



NOM DU CONTROLEUR	LASSAGNE Richard
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	042Z7004 <i>Lassagne Richard</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ICTA CCV ROANNE PL 223 ROUTE DE CHARLIEU 42300 - ROANNE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S042Z081
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	13/09/2024
AUDITEUR TECHNIQUE	Roland Yves LEJEUNE <i>Roland Yves Lejeune</i>

## SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'immatriculation du véhicule : DP-127-GA      Catégorie de véhicule : CAM      Energie : GO  
Date de mise en circulation : 13/10/2008      N° PV : 24083055

Libellés des écarts	Justification des écarts	Niveau gravité

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Lourds Habilitation TMD



## SUPERVISION DES PV CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Libellé des écarts	Niveau gravité
24081930	10/05/2024	RAS	
24082147	31/05/2024	RAS	
24082396	21/06/2024	RAS	

## CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR PL, HABILITATION TMD

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires
CONTROLE COMPLET ET SATISFAISANT; UTILISATION DES EQUIPEMENTS DE CONTROLE CONFORME ET DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION

<b>DECISION : FAVORABLE</b>	<b>PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 13/09/2025</b>
-----------------------------	---

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.